



Bonjour,

Le 11 août 2021, nous avons tenu notre Assemblée Générale Annuelle en deux temps soit une séance de 13h00 à 15h00; ainsi qu'une en soirée de 19h00 à 21h00. Nous remercions les gens qui y ont participé. Le quorum a été atteint; et nous comprenons qu'avec le retour au travail difficile (des horaires 5-2; l'employeur qui sollicite les employés pour pallier à la planification curieuse des effectifs en contexte de réouverture 7 jours; un droit à un équilibre entre la vie professionnelle et personnelle) nombreux d'entre vous n'avez pas pu être présent. Cependant, les Assemblées permettent un état des lieux de la part de votre Exécutif, et un endroit à huit clos où tous peuvent s'exprimer librement.

De par ce communiqué, je vais tenter de vous en faire un petit résumé.

Le procès-verbal de l'AGA, et le bilan financier seront disponibles au local. Pour des raisons de confidentialité; ces documents ne peuvent être affichés sur les médias sociaux, ni envoyés par courriels. Notre secrétaire de l'assemblée (Nathalie Dufresne) est à terminer le procès-verbal (le mettre au propre... par expérience je vous confirme que ce n'est pas évident de rédiger un PV sans fautes, ni contractions; donc soyons indulgent si le document n'est pas disponible dans l'immédiat. Nathalie en sus de son mandat, travaille très fort aux opérations).

Il n'y a pas eu d'élections. Les seules candidatures reçues étaient celle de la Présidente et du Trésorier qui ont sollicités un renouvellement de mandat. Les postes de délégués, comité conjoint sur les horaires; ainsi que le comité de surveillance demeurent vacants. Certes le contexte actuel très prenant pour tous, peut refroidir certains quant à leurs volontés de s'impliquer. Je salue le dévouement et l'implication des officiers syndicaux, mais votre Exécutif doit aussi se prêter à la gymnastique de concilier le travail et la vie personnelle; en sus d'exécuter nos mandats qui demandent du temps et de la disponibilité. Un point en commun de vos officiers est leurs disponibilités tant pour l'employeur que les membres. Naturellement ces derniers ont priorité; mais il peut quelques fois être difficile pour les officiers de répondre à vos questions dans l'immédiat si nous sommes en fonction de travail dans nos corps d'emploi, ou lorsque nous sommes à l'extérieur afin de consacrer du temps à nos impératifs personnels.

Les rapports de votre Présidence et Vice-Présidents font état d'une année peu ordinaire, avec beaucoup d'inconnu. Le contexte pandémique a quelque peu modifié nos objectifs (clarification de la pratique de la convention collective), et nos conditions de travail. La propension de l'employeur à fonctionner à minuit moins une a été une énorme source de frustration lors des deux réouvertures. Clairement, l'employeur n'a pas la même définition de la phrase : "Nous sommes prêts" que votre Exécutif. Par deux fois, nous en avons tous été témoin.

Curieusement, et malgré ce que nous entendons dans le local, au travail et ce que nous recevons dans nos messageries personnelles; il n'y a pas beaucoup de trafic sur la page des rapports d'événements sur notre site web (www.sttcmt.com). Cet outil est là pour être utilisé. Il nous permet de comptabiliser les événements, et d'assurer un suivi. Également ces rapports d'événements nous permettent de questionner, clarifier, revendiquer des ajustements à certaines pratiques curieuses de l'employeur sans nécessairement être des motifs à déposer des griefs. En l'absence de tels rapports; il est difficile pour votre exécutif d'expliquer à l'employeur les irritants organisationnels. Votre exécutif a le devoir de vous représenter et de vous défendre. Encore faut-il que nous soyons avisés formellement d'une situation (rapport d'événement) afin que nous fassions enquête sur les faits rapportés, et corriger la situation en temps opportun.

Le bilan financier indique un bénéfice engagé pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 4 juillet 2021. Cela nous donne une position confortable pour les négociations à venir. Le recours limité à l'arbitrage, le télétravail et le contexte pandémique a permis de limiter les dépenses courantes.

Un vote a eu lieu concernant la présente lettre d'entente à savoir la modification de la période de rappel au travail de 18 à 24 mois. Cette modification a été acceptée.

Également, nous sommes à procéder à une entente concernant un grief déposé en lien avec le non cumul des vacances lors de la période du 1^{er} avril 2020 au 16 juillet 2020. En échange du retrait du grief; nous accumulons des vacances pour la période du 14 mai 2021 au 21 juin 2021 ET les employés à pourboires maintiennent leurs TMP (taux moyen de pourboires) de l'année 2020. Par l'entremise d'un vote, votre Exécutif a demandé à l'assemblée via un vote le pouvoir de poursuivre les discussions avec l'employeur pour finaliser cette entente. Ceci a été accepté.

Les négociations s'en viennent. Un sondage vous sera envoyé à vos adresses courriels personnelles au début de l'automne afin de bien cerner vos demandes et de créer un carnet de négociation qui reflète vos besoins. Je ne vous cacherais pas que je partage les objectifs de mon prédécesseur à savoir une prévisibilité et une stabilité des horaires, et un renforcement du droit à la conciliation travail-vie personnelle. En contexte de pénurie de main d'œuvre, je crois que nous avons un certain Momentum. En contrepartie, indirectement notre employeur est le gouvernement...il suffit de regarder comment ce dernier négocie avec les employés de la santé pour reconnaître que la tâche ne sera pas facile. Il serait important pour l'exécutif de compter sur votre présence lorsque nous vous présenterons le carnet de demande des employés pour les négociations de 2022. Après tout ce sont vos conditions de travail dont il est question. Votre mobilisation sera primordiale, pour ne pas dire essentielle.

Ces travaux vous seront présentés au plus tard à l'assemblée Générale Annuelle en Janvier 2022. Il est possible qu'entre temps, suite à la réception et la comptabilisation de vos réponses; une Assemblée Générale Spéciale soit convoquée pour cet exercice à la fin de l'automne 2021

Encore une fois je remercie ceux qui ont participé à l'AGA. Merci de démontrer votre soutien et merci d'avoir utilisé cette tribune pour vous exprimer et poser vos questions.

Mélanie Duquette

Présidence

STT-CMT CSN